



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RÉORGANISATION DES SOINS INFIRMIERS EN SERVICES GÉNÉRAUX AU CSSS DES ÎLES

Îles-de-la-Madeleine, le 9 juin 2010 – Dès le 14 juin 2010, les soins infirmiers en services généraux – activités cliniques et d'aide du CSSS des Îles seront offerts à l'hôpital de l'Archipel, sept jours par semaine, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Ces services ne seront donc plus offerts au CLSC. Notez également que les bureaux des rendez-vous sont maintenant situés à l'entrée principale de l'hôpital et seront ouverts du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Cette réorganisation s'inscrit dans le processus d'optimisation des services du CSSS des Îles. Les bureaux des soins infirmiers en services généraux sont situés au premier étage de l'hôpital, près du secrétariat des médecins (local 1400).

Rappelons que les soins infirmiers en services généraux sont des soins de suivi tels changements de pansement, retrait de points. On peut aussi y avoir de l'enseignement sur l'automédication. Les services généraux ne sont pas un service d'urgence et se font **uniquement** sur rendez-vous. Le numéro des rendez-vous est le 986-6225.

Concernant les cartes d'assurance-maladie, le renouvellement se continuera au CLSC de Cap-aux-Meules, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Veuillez noter que pour renouveler votre carte d'assurance-maladie, vous devez d'abord appeler au 1 800 561-9749 pour obtenir un formulaire de renouvellement. Puis, avec ce formulaire rempli, rendez-vous au CLSC avec deux pièces d'identité avec photo ainsi qu'une photo de type passeport. Le CSSS des Îles que vous devez avoir en main votre carte d'assurance-maladie valide et votre carte de l'hôpital pour toute consultation médicalement, incluant l'urgence.

Pour ce qui est de la vaccination, elle se poursuivra au CLSC de Cap-aux-Meules, sur rendez-vous, 986-2572.

Le CSSS des Îles travaille à réorganiser ses soins et services dans tous ses services afin d'améliorer l'accès à ceux-ci pour l'ensemble de la population. L'établissement vous rappelle que vous pouvez contacter Info-Santé au numéro 811 pour des questions concernant votre santé. La santé nous concerne tous et c'est chacun d'entre nous qui doit y travailler.

— 30 —